



AVIS DE PUBLICATION >>

Le 11 décembre 2025

Objet : Concours externe sur titres pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal de 2^{ème} classe de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Domaines 2 : Installation et Maintenance Technique

NOMBRE DE POSTES OFFERTS	46
--------------------------	----

SPECIALITES : Installation, maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	POSTES OFFERTS
Electricien de maintenance	15
Electricien courants faibles	2
Electricien courants forts	6
Electromécanicien de maintenance	2
Pneumaticien de maintenance	1

SPECIALITES : Installation, maintenance thermique et climatique	POSTES OFFERTS
Monteur en installation et maintenance des installations sanitaires et thermiques	4
Thermicien / Chauffagiste	1
Frigoriste	1
Plombier	12

SPECIALITES : Fluides médicaux	POSTES OFFERTS
Techniciens fluides médicaux	1

SPECIALITES : Maintenance de matériels et équipements mécaniques	POSTES OFFERTS
Mécanicien de maintenance	1



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences correspondant à la ou aux spécialités concernées :

- Un diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V ; CAP, BEP) ;
- Une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrées dans une ou plusieurs spécialités ;
- Une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007.

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE <https://concours.aphp.fr>

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription au concours. Il est informé qu'il doit consulter régulièrement son espace candidat pour suivre l'avancement de son dossier.

Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>.

Date de début des inscriptions électroniques	05 janvier 2026 - 7 heures (heure de Paris)
Date limite des inscriptions électroniques	09 février 2026 - 14 heures (heure de Paris)

La date limite de télétransmission des pièces a été fixée au 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris).

Le dossier de l'épreuve devra être transmis par voie dématérialisée, au plus tard le 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris) sur la plateforme de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris **DISPOSE** par les candidats. Ces derniers recevront un lien par mail pour accéder à la plateforme.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

- En suivant l'ordre du mérite établi par le jury
- Après avis favorable du Médecin du Travail